Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212200968-20251128-20251128_DELIB5-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANDEBIA

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 10
Votants 10

L'an deux mil vingt-cinq,
le vendredi 28 novembre à 20h30,
Le Conseil Municipal de LANDEBIA
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire.
Date de convocation : 24/11/2025

PRESENTS : DURAND P., CARO P., DELAMOTTE M., DURAND A., BOURDONNAIS J., BAILLET I., DE LA CUEVA V.-H., BROUCKAERT F., LOYEN-MACE A., LANGLOIS S.
SECRETAIRE : LOYEN-MACE A.

20251128-DELIB5 : CONVENTION POUR LA LIQUIDATION DU SIRP PLEVEN-LANDEBIA

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision du 11 juillet 2025 de dissoudre le SIRP Pleven-Landebia et de revenir au RPI.

Il présente la convention de liquidation établie et validée par le comité syndical du SIRP lors de sa séance du 14 novembre 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal :
- valide la convention présentée,
- autorise le Maire à la signer, ainsi que tout document y afférent.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
DURAND Patrick

